

Monsieur l'Orateur, si les questions n<sup>os</sup> 1988, 2196, 2197 et 2271 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

ACDI—LA DIVISION LATINO-AMÉRICAINÉ

Question n<sup>o</sup> 1590—M. Reynolds:

1. Quand la Division latino-américaine de l'ACDI a-t-elle été créée?
2. Quand l'a-t-on proclamée unilingue française?
3. Qui est directeur de la Division et quel est son traitement?
4. Combien d'employés de la Division sont actuellement ou ont déjà été prêtres catholiques et quelles étaient leurs compétences pour remplir ces fonctions?
5. Combien d'employés à plein temps et à temps partiel la Division compte-t-elle et quelles étaient leurs fonctions antérieures?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):

1. La création de la Direction de l'Amérique latine a été approuvée le 22 septembre 1972, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 1972.

2. La Direction n'a jamais été unilingue française. Elle a cependant été reconnue unité de langue française en septembre 1973. Une unité de langue française utilise le français comme principale langue de travail au sein de la Fonction publique; toutefois, le service au public est toujours assuré dans les deux langues officielles.

3. Le directeur en est M. Pierre Tanguay. Son poste est classifié au niveau SX-1, tandis que son échelle de traitement va de \$27,000 à \$32,500.

4. Le gouvernement a pour principe de ne pas répondre aux questions qui, de toute évidence, sont contraires à l'esprit de la Déclaration canadienne des droits de l'homme.

5. Il y a 43 employés à plein temps et aucun employé à temps partiel.

DÉFENSE NATIONALE—L'EFFECTIF DES FORCES ARMÉES ET L'ÉCHELLE DES SOLDES

Question n<sup>o</sup> 2476—M. Gauthier (Roberval):

1. A combien se chiffre l'effectif des Forces armées canadiennes cantonnées à l'extérieur du Canada, a) dans quels pays sont-elles cantonnées, b) quel est le nombre dans chacun d'eux?

2. A combien se chiffre l'effectif des Forces armées canadiennes cantonnées au pays?

3. Quelle est l'échelle de solde a) des officiers, b) des adjudants, c) des sergents, d) des soldats?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. L'effectif des Forces canadiennes cantonnées à l'extérieur du pays se chiffrait, au 31 mars 1975, à 7,821 militaires. a) et b). Voir le tableau à la suite de 3.

2. 70,311 au 31 mars 1975.

3. a), b), c) et d).

Questions au Feuilleton

	Minimum	Maximum
Général	\$44,000	\$54,000
Lieutenant-général	33,000	42,000
Major-général	29,000	37,000
Brigadier-général	25,500	32,500
Colonel	27,000	30,600
Lieutenant-colonel	23,160	26,400
Major	19,260	22,620
Capitaine	14,160	19,200
Lieutenant (sorti du rang)	11,340	16,980
Lieutenant	7,860	14,340
Adjudant-chef	16,620	17,940
Adjudant-maître	14,844	16,560
Adjudant	13,284	15,216
Sergent	11,640	13,896
Caporal-chef	10,524	12,732
Caporal	10,224	12,432
Soldat	4,800	9,000

En outre, il existe deux spécialités comportant 847 militaires, soit 1.33 p. 100 de l'effectif total des sous-officiers et des soldats, dont la solde maximale est plus élevée:

Adjudant-chef	18,300
Adjudant-maître	17,100
Adjudant	15,996
Sergent	14,976
Caporal-chef	13,812
Caporal	13,512

Rapport sommaire de l'effectif total cantonné à l'étranger

Pays	Total
Allemagne	5,111
Australie	8
Autriche	1
Belgique	88
Bermudes	95
Chine	4
Chypre	797
Corée	2
Égypte	877
États-Unis	512
France	4
Ghana	2
Grande-Bretagne	188
Hollande	40
Inde	2
Iran	2
Israël	23
Italie	5
Japon	2
Kenya	10
Liban	2
Nigeria	1
Norvège	9
Pakistan	19
Pologne	2
Tanzanie	2
Tchécoslovaquie	2
Turquie	2
U.R.S.S.	7
Yougoslavie	2
<b>Total</b>	<b>7,821</b>